



**CHARTRE DU JOUEUR**

Respecter le règlement de la pratique du football, ne pas chercher à enfreindre les règles délibérément.

Respecter le matériel mis à disposition. Ce n’est pas parce que ça ne m’appartient pas que j’ai tous les droits.

Respecter l’arbitre qui fait partie du jeu, accepter toutes ses décisions sans jamais mettre en doute sa dignité. Il a aussi droit à l’erreur, il ne reviendra jamais sur sa décision. Sur une saison les fautes d’arbitrage s’équilibrent.

Reconnaitre dignement la supériorité de l’adversaire dans la défaite. Il faut savoir perdre. Se remettre au travail pour égaler le niveau de mon adversaire.

Être capable d’avouer la meilleure performance de son adversaire.

Accepter la victoire avec modestie, sans vouloir ridiculiser l’adversaire. Un jour cela peut nous arriver d’être en situation délicate.

Se mesurer à un adversaire en jouant de manière régulière, être le plus loyal possible quand je joue.

Refuser de gagner par des moyens illégaux ou en usant de la tricherie.

Garder sa dignité en toutes circonstances et d’autant plus dans la défaite.

Rester maître de soi, refuser la violence verbale ou physique.

Être exemplaire, généreux, et tolérant. Faire de chaque rencontre sportive une fête.

Signer une licence pour jouer dans un club et non pas pour jouer en équipe A.

Je ne demande pas à être titulaire à chaque match. Je dois accepter les décisions de mon entraineur ou dirigeant tout en lui prouvant qu’il doit pouvoir me faire confiance.

Je dois être ponctuel, appliqué et faire les mêmes efforts aux matchs comme aux entrainements.

Je dois être présent à tous les entrainements et à tous les matchs quel que soit le temps.

Je dois prévenir en cas d’absence.

Honorer et donner le meilleur de moi-même lors d’un match.

Être digne représentant de mon club.

Ne jamais oublier que le football est un jeu et ne reste qu’un jeu.

Pour les joueurs séniors je m’engage à ouvrir un compte à la Société Générale Agence de St Prix partenaire du club, afin que celui-ci puisse me rembourser les frais de déplacements.

Le fait de ne pas respecter les points suivants peut être considéré comme une faute grave conduisant à une sanction ou à une radiation du club :

* Non-respect de l’intégrité des individus (injures, coups…).
* Introduction dans l’enceinte sportive de substances illicites.
* Trouble de l’ordre public et/ou dégradation des structures internes et externes.
* Vol au sein du club ou en cours de déplacements.
* Non-respect des arbitres, entraineurs, dirigeants
* Sanctions liées à un comportement antisportif

La commission de discipline et le Comité Directeur se réservent le droit d’exclure temporairement ou définitivement le joueur, selon la gravité des faits qui lui sont reprochés.

**Thierry CHENAYER**

Président de l'Etoile Sportive de Saint-Prix